



## RAPPEL FORMATION SYNDICALE— POUR LES PROFS SUPPLÉANTS

Vous êtes une enseignante  
ou un enseignant  
**sans contrat?**

Vous aimeriez en apprendre davantage  
sur le syndicalisme enseignant?

**QU'EST-CE QUE L'ALLIANCE?  
QUE PEUT-ELLE M'OFFRIR?  
PUTS-JE M'ENGAGER**

Cette session de formation se tiendra le **vendredi 22 avril de 9 h à 14 h** au secrétariat de l'Alliance. Un dîner sera servi.

Les inscriptions doivent être transmises **avant 16 h le vendredi 15 avril** en utilisant le formulaire en ligne dans le site de l'Alliance. Pour de plus amples renseignements, contacter Fanny Pante au 514 383-4880, poste 238.

## RAPPEL CONSULTATION NTIC

Vous avez **jusqu'à 16 h le vendredi 8 avril** pour répondre à la consultation concernant l'intention du Service des technologies de l'information de la CSDM de délaisser la suite LibreOffice pour s'abonner à la version récente de Microsoft Office. Pour ce faire, rendez-vous dans la page d'accueil du site de l'Alliance. Vous trouverez, en manchette, le lien qui vous conduit vers le formulaire à remplir.

du 4 au 11 mai  
**VOTONS**



Consultez la liste des candidatures affichée au babillard syndical. Tous les détails sont également disponibles en page d'accueil du site de l'Alliance.

## L'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE : NOTRE COMBAT

Le 24 mars dernier, la Fédération autonome de l'enseignement a présenté son mémoire à la Commission de l'éducation et de la culture au sujet du projet de loi 86.

Je vous invite à visionner cette excellente présentation dans le site de l'Alliance, qui reflète de façon précise et professionnelle notre réalité de profs. Nos représentants ont su exposer avec force et sensibilité nos revendications en matière d'autonomie professionnelle, de reconnaissance de notre expertise et de valorisation de notre profession.

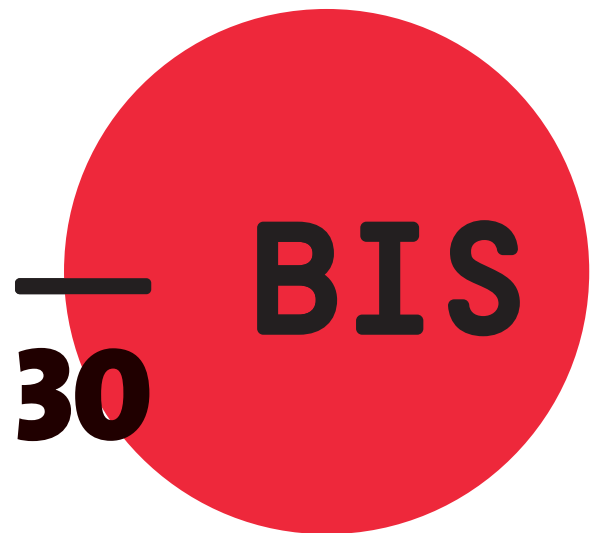
D'entrée de jeu, ils ont fait part des inquiétudes et des questions soulevées par ce projet de loi. D'abord, parce que cet exercice de réorganisation des structures scolaires propose en réalité une centralisation des pouvoirs au ministère de l'Éducation et dans les Conseils d'établissement (CE). Puis, il ne tient nullement compte des problèmes du milieu éducatif, déjà lourdement fragilisé par les effets de la dernière réforme et des compressions successives.

Le projet de loi aurait pour effet d'empiéter davantage sur notre autonomie professionnelle. Nous sommes, enseignantes et enseignants, les grands perdants de l'exercice. Adopter ce projet de loi viendrait, encore une fois, renier l'expertise ainsi que la reconnaissance de notre profession et réduire notre rôle de pédagogues à celui de simples exécutants. Pour toutes ces raisons, la FAE exige son retrait pur et simple.<sup>1</sup>

### CHACUN SON MÉTIER

Au fil des ans, l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants n'a cessé d'être attaquée de toutes parts. Les différentes demandes patronales, autant nationales que locales, ont toujours très bien traduit cette volonté. On tente de façon détournée de réduire notre autonomie par des projets de loi ou encore en menaçant de créer un ordre professionnel et de nous évaluer. Que va-t-on encore inventer?

Et pourtant, nous réclamons tout simplement qu'on nous laisse jouer notre rôle, celui pour lequel nous avons été formés : enseigner. C'est simple, pour pouvoir nous y consacrer pleinement, nous devons avoir la pleine liberté de choisir les méthodes pédagogiques et les outils pour enseigner à nos élèves et pour les évaluer, avec le soutien nécessaire de nos directions d'établissement et de la commission scolaire, au lieu de nous faire imposer, par exemple, une méthode probante à utiliser de



la même manière pour tous les élèves, imaginée trop souvent par des « pédagogocrates » déconnectés.

Nous ne souhaitons pas nous substituer aux directions d'établissement et à la commission scolaire. La réciproque devrait être aussi vraie!

### DES SOLUTIONS CONCRÈTES

Faute d'une vision cohérente de l'éducation, tout ce que le gouvernement Couillard propose, c'est un changement dans les structures... Le projet de loi 86 ne propose, et c'est ce qui est le pire, aucun moyen permettant d'améliorer réellement la réussite scolaire.

Et pourtant, des solutions sont possibles! La FAE a ainsi profité de la tribune offerte pour présenter la plateforme pédagogique *Une autre école est possible*, que nous avons élaborée ensemble à la suite d'une vaste consultation et de travaux approfondis, ainsi que des modifications précises à apporter à la *Loi sur l'instruction publique*, afin de confirmer nos pouvoirs en matière d'autonomie professionnelle.

Le ministère de l'Éducation devrait élargir ses horizons et reconnaître qu'enseigner est un acte qui tire sa force de l'autonomie professionnelle. Il serait temps de redonner aux profs la place qui leur revient et de les reconnaître comme les premiers experts en pédagogie. Et des solutions, nous en avons!

●  
Catherine Renaud, présidente

1. Nous vous invitons à signer une pétition, dans le site de l'Assemblée nationale, pour le retrait du projet de loi 86 et à la faire circuler.

[www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-5913/index.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-5913/index.html)

## EN ROUTE VERS LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU SYNDICALISME

En prélude aux États généraux sur le syndicalisme au Québec, prévus en 2017, le Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM) convie les membres des syndicats montréalais à une réflexion sur l'état du syndicalisme. L'Alliance, un des membres fondateurs du CIMM, vous convie à cette démarche, qui se poursuivra tout au long de l'année avec la tenue de plusieurs activités. L'objectif est de faire le bilan de notre action syndicale actuelle ainsi que de repenser et d'organiser l'action syndicale pour les prochaines années.

Cette amorce de réflexion aura lieu lors d'un 5 à 7 le **jeudi 7 avril**. Elle vise à développer les différentes formes que pourraient prendre les États généraux sur le syndicalisme au Québec. Des panélistes témoigneront de leurs expériences passées d'États généraux, ou d'autres événements de même nature, qui se sont tenus autant dans un cadre syndical que communautaire.

C'est donc un rendez-vous le 7 avril, de 17 h à 19 h au Café du Monument-National, situé au 1182, boulevard Saint-Laurent (métro Saint-Laurent).

● Yves Parenteau, conseiller

## UN VISAGE DE LA PERSÉVÉRANCE



Carl Miron Gendron (au centre sur la photo), un des élèves adultes de nos centres, fait partie des cinq lauréats qui se sont distingués dans le cadre du concours annuel de la FAE. *La persévérance a aussi un visage*. Il a entrepris, en décembre 2015, un cours

en assistance à la personne en établissement de santé, dans le programme de Santé en formation professionnelle à l'École des métiers des Faubourgs-de-Montréal. L'enseignante qui a proposé sa candidature, **Brigitte Beaudoin** (à gauche sur la photo), affirme que « la passion de Carl pour aider son prochain, son savoir-être exceptionnel, son écoute et son empathie font qu'il possède toutes les qualités nécessaires pour être un excellent préposé aux bénéficiaires ». Sur la photo, le lauréat, qui a reçu une bourse de 500\$, et son enseignante sont accompagnés de Catherine Renaud, présidente de l'Alliance.

Il s'agit de la 8<sup>e</sup> édition de ce concours, qui vise à reconnaître la persévérance d'élèves adultes en formation dans les centres d'enseignement où travaillent des membres des syndicats affiliés de la FAE. L'Alliance félicite Carl pour son engagement, sa persévérance et sa motivation et remercie son enseignante de l'appuyer dans sa démarche.

●

## BUDGET DES ÉCOLES ET SERVICES AUX EHDAA

L'Alliance reçoit plusieurs appels concernant des coupes de services pour les EHDAA intégrés ou en classe spécialisée. Après vérification auprès de la CSDM, il s'avère que ce ne seraient pas des coupes, mais une répartition différente des ressources qui serait plus équitable sur l'ensemble du territoire de la commission scolaire.

Le problème est que le comité paritaire EHDAA n'a pas été consulté en aval sur ce projet de réorganisation des services. L'Alliance a dû intervenir auprès des hautes instances de la commission scolaire pour dénoncer le non-respect du mandat du comité paritaire EHDAA, comme prévu dans l'entente nationale actuelle et à venir. Le comité paritaire se réunira sous peu, nous vous tiendrons au courant des prochains développements.

Surtout, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour nous signaler des problématiques qui surviennent dans vos milieux. Cela peut nous aider à mieux vous représenter et à faire respecter vos droits.

● Frédérique Lecourt, vice-présidente  
Carmen Palardy, conseillère

## FORMATION SYNDICALE POUR TOUS LES SECTEURS, INCLUANT PETER HALL ET CAF SST, HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

— TOUS  
LES  
SECTEURS

Cette formation vise à comprendre la notion de harcèlement psychologique en exposant les critères prévus dans la loi pour faire la distinction entre les situations désagréables ou les relations tendues et les cas de harcèlement véritable. On y traitera aussi des droits et des devoirs des employeurs et des employés pour prévenir ce phénomène et dans les cas avérés de harcèlement. Cette formation sera animée par Marie-France Chabot, avocate, qui possède une expertise de pointe comme formatrice en matière de harcèlement psychologique.

Cette seconde session de formation se tiendra le **mardi 19 avril de 9 h à 15 h 15**, avec libération d'enseignement. Le dîner sera servi sur place.

Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 16 h le mardi 12 avril** en utilisant le [formulaire](#) en ligne dans le site de l'Alliance. Pour de plus amples renseignements, contacter Fanny Pante au 514 383-4880, poste 238.

● Josée Tétreault, membre du CA

